



Réaction au discours du président de la République sur le plan protéines

Confirmons les objectifs ambitieux de la France pour renforcer sa souveraineté alimentaire

Paris, le 29 janvier 2018 — Les acteurs de la filière française des huiles et protéines végétales se félicitent de la prise de position du président de la République Emmanuel Macron en faveur d'un plan protéines ambitieux à même de renforcer la souveraineté alimentaire de la France.

Ils partagent cet objectif d'une plus grande autonomie protéique du pays et rappellent qu'il convient d'abord de consolider les acquis existants pour permettre une évolution durable de la filière.

En effet, c'est bien par la valorisation concomitante des protéines (par la production de tourteaux) et de l'huile (dont un tiers est actuellement valorisé en alimentation humaine, et deux tiers en carburant renouvelable) que le développement de la culture des oléagineux, et plus particulièrement du colza, a pu s'opérer en France comme dans le reste du monde. Cette « co-valorisation » a ainsi conduit à réduire la dépendance nationale en matières riches en protéines à 45 % destinées à nos élevages, contre près de 70 % pour le reste de l'Union européenne.

Afin de préserver cet acquis, et alors que débutent les négociations entre la Commission européenne, le Parlement et le Conseil sur la Directive énergies renouvelables pour la période 2020-2030, les acteurs de la filière attendent du gouvernement français qu'il pérennise l'utilisation des biocarburants coproducteurs de protéines végétales (biodiesel de colza, de tournesol) qui tiennent une place centrale dans l'alimentation des élevages de nos territoires.

Cela passe notamment par le maintien d'un mandat d'incorporation de ces biocarburants coproducteurs de protéines végétales à 7 % minimum, comme le reconnaissent le Parlement européen et le Conseil.

Cela suppose également que les efforts de la filière française ne soient pas réduits à néant par des importations de biodiesel de soja argentin ou de biodiesel d'huile de palme indonésien qui conduiraient au recul de la production française et à la nécessité d'importer des tourteaux OGM.

Dans ce contexte, la filière française des huiles et protéines végétales a présenté fin décembre 2017, dans le cadre des Etats Généraux de l'Alimentation, un plan s'inscrivant pleinement dans l'ambition affichée par le président de la République à l'occasion de ses vœux aux agriculteurs.

Ce plan définit les orientations stratégiques de la filière, notamment :

- Le développement des cultures oléagineuses et protéagineuses dont les légumineuses à graines afin de passer de 2,5 à 3 millions d'hectares cultivés en France à horizon 2022.
- Le développement d'une filière nationale de soja non OGM clairement identifiable à tous les niveaux de la chaîne de valeur, de l'agriculteur au consommateur.
- Le développement de produits biosourcés (en substitution à la pétrochimie), dans une logique de bioéconomie vertueuse

La réussite de ce plan sur le long terme repose sur l'engagement de tous les acteurs et notamment le renforcement du lien fondamental entre producteurs de protéines et éleveurs dans les territoires. Elle dépend également de l'accompagnement par les pouvoirs publics des investissements nécessaires à la transformation des pratiques de productions agricole et industrielle vers plus de performance et de durabilité.

FOP

Thibaut LEDERMANN

06 50 69 20 08

t.ledermann@fopoleopro.com

TERRES UNIVIA

Alissa SCHOLL

01 39 53 53 33

scholl@droitdevant.fr

GROUPE AVRIL

Tom DORON

06 26 28 39 94

tom.doron@groupeavril.com